

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1752**

Lettre CXXXXV. Miß Howe, à Miß Harlove.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1816**

sentois pas un peu, on pourroit douter de qui je suis fille, des deux côtés.

Cependant vous ne devez pas me gronder trop sévèrement; parce que j'ai appris de vous à ne pas défendre mes erreurs. Je reconnois que j'ai tort; & vous conviendrez que c'est assez: ou vous ne seriez pas aussi généreuse ici que vous l'êtes toujours.

Adieu, ma chere. Je dois, je veux vous aimer; & vous aimer toute ma vie. Je le signe de mon nom. Je le signerois de mon sang comme le plus cher & le plus saint de tous les devoirs.

ANNE HOWE.

LETTRE CXXXXV.

MISS HOWE, à MISS CLARISSE  
HARLOVE.

(Cette lettre ne partit qu'avec  
la précédente)

*Jeudi 27 d'Avril.*

Un juste intérêt m'a fait approfondir si vos parens étoient sérieusement résolus, avant votre départ, de renoncer à leurs méfures; comme votre tante ne fait pas diffi-  
culté

c  
r  
e  
z  
li  
is  
e  
n  
le

culté de vous en assurer dans sa lettre. En rapprochant différentes informations ; les unes tirées de ma mere, par les confidences de votre oncle Antonin ; les autres de votre sœur, par Miss Lloyd ; & quelques unes, par une troisième voie, que je ne vous nommerai point à présent, j'ai raison de croire que je puis vous donner le recit suivant pour une vérité certaine.

On n'avoit aucune disposition à changer de mesures, jusqu'aux deux ou trois derniers jours qui ont précédé votre départ. Au contraire, votre frere & votre sœur, quoique sans espérance de l'emporter en faveur de Solmes, étoient résolus de ne se relâcher de leurs persécutions, qu'après vous avoir poussée à quelque démarche, qui, avec le secours de leurs bons offices, vous auroit fait juger indigne d'excuse, par les Etres à demi raisonnables qu'ils avoient à faire mouvoir.

fi  
is,  
é-  
fi-  
té

Mais enfin, votre mere lassé, & peut-être honteuse, du rôle passif qu'elle avoit joué jusqu'alors, prit le parti de déclarer à Miss Arabelle, qu'elle étoit déterminée à mettre tout en usage pour finir les divisions domestiques, & pour engager votre oncle Harlove à seconder ses efforts.

T. IV. P. I.

B

Cette



Cette déclaration alarma votre frere & votre sœur. Ce fut alors qu'on résolut de changer quelque chose au prémier plan. Les offres de Solmes étoient néanmoins trop avantageuses pour être abandonnées : mais on prit un nouveau tour, qui fut d'engager votre pere à des excès de bonté & de condescendance. On s'en promit même plus de succès que de la rigueur ; & telle, comme ils le publient, devoit être votre dernière épreuve.

Au fond, ma chere, je crois que le succès de cette voie auroit répondu à leurs espérances. Je ne doute pas un moment que si votre pere eût consenti à fléchir les genoux, c'est-à-dire, à faire pour vous ce qu'il n'a jamais fait que pour Dieu, il n'eût tout obtenu d'une fille telle que vous. Mais, ensuite, que seroit-il arrivé? Peut-être auriez-vous consenti à voir Lovelace, dans la vûe de l'appaiser & de prévenir les désastres ; du moins, si votre famille vous en avoit laissé le tems, & si le mariage n'avoit pas été brusqué. Croiez-vous que vous fussiez revenue librement de cette entre-vûe ? Si vous la lui aviez refusée, vous voyez qu'il étoit résolu de leur rendre une visite, & bien escorté : & quelles en auroient été les suites ?

Ainsi,

Ainsi, nous ne savons pas trop si les choses n'ont pas tourné au mieux, quoique ce mieux ne fût pas fort à désirer.

J'espère que votre esprit sensé & capable de réflexion fera l'usage qu'il convient de cette découverte. Qui n'auroit pas la patience de soutenir un grand mal, s'il pouvoit se persuader que la providence l'a permis dans sa bonté, pour le garantir d'un plus grand? sur-tout, s'il avoit droit, comme vous, de se reposer tranquillement sur le témoignage de son propre cœur.

Permettez que j'ajoute une observation : Ne voions-nous pas, par le récit que je vous ai fait, les services que votre mere auroit pû vous rendre, si l'autorité maternelle s'étoit fortement déclarée en faveur d'une fille qui avoit de son côté le double droit du mérite & de l'oppression?

Adieu, ma chere. Je suis pour jamais à vous.

ANNE HOWE.

*(Miss Harlove, dans sa réponse à la première de ces deux dernières lettres, gronde son amie de donner si peu de poids à ses avis, par rapport à sa mere. On croit devoir en insérer ici quelques extraits, quoiqu'un peu avant le tems).*

B 2

Je



Je ne repéterai pas, dit-elle, ce que je vous ai déjà écrit en faveur de M. Hickman. Je vous rappellerai seulement une observation que vous m'avez entendue faire plus d'une fois ; „c'est qu'ayant survecu à votre „première passion, vous n'auriez que de „l'indifférence pour ce second amant, quand „il auroit les perfections d'un Ange.

Les motifs qui m'ont fait suspendre la célébration, continue-t-elle, n'ont pas été de simples scrupules de formalité. J'étois réellement fort mal. Je ne pouvois soutenir ma tête. La fatale lettre m'avoit percé le cœur. D'ailleurs, ma chere, devois-je être aussi ardente à profiter de ses offres, que si j'eusse appréhendé qu'il ne me les repétat jamais ?

*(Dans la seconde lettre, elle fait les réflexions suivantes, entre plusieurs autres).*

„Ainsi, ma chere, vous paroissez persuadée qu'il y a du destin dans mon erreur. „Je reconnois ici l'amie tendre & remplie „d'égards. Cependant, puisque mon sort „s'est déclaré, comme il a fait, plutôt au „Ciel que le caractère de mon pere fût à „couvert de reproche aux yeux du public; „ou du moins celui de ma mere, qui a fait „l'admiration de tout le monde avant la „nais-

„naissance de nos malheureux troubles do-  
„mestiques ! Que personne ne sache de vous  
„qu'en faisant valoir à propos ses rares ta-  
„lens, elle auroit pû sauver une fille infor-  
„tunée. Vous observerez, ma chere, qu'a-  
„vant qu'il fût trop tard, lorsqu'elle a  
„vû qu'il n'y avoit pas de fin aux persécu-  
„tions de mon frere, elle avoit pris la reso-  
„lution d'agir avec force: mais sa téméraire  
„fille a tout précipité par la funeste entre-  
„vûe, & lui a fait perdre le fruit de ses in-  
„dulgens desseins. Ah! ma chere, je suis  
„convaincue à présent, par une triste ex-  
„périence, qu'aussi longtems que des enfans  
„sont assez heureux pour avoir des parens  
„ou des gardiens, qu'ils puissent consulter,  
„ils ne doivent pas présumer (non, non ja-  
„mais, même avec les meilleures & les plus  
„pures intentions) de suivre leurs propres  
„idées dans les affaires d'importance.

„Je crois entrevoir, ajoute Miss Clarisse,  
„un raïon d'espérance pour ma réconciliation  
„future, dans l'intention que ma mere avoit  
„de s'employer en ma faveur, si je n'avois  
„pas ruiné son projet par ma coupable démar-  
„che. Cette favorable idée se fortifie d'au-  
„tant plus, que le crédit de mon oncle Har-  
„love seroit sans doute d'un grand poids,  
„comme le pense ma mere, s'il avoit la bon-

